

**Conseil économique et social**Distr. générale
18 décembre 2024Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-troisième réunion
Addis-Abeba, 12-14 mars 2025

Point 2 de l'ordre du jour provisoire**

Élection du Bureau, et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**Ordre du jour provisoire annoté****1. Ouverture de la quarante-troisième réunion du Comité d'experts et de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique**

La séance d'ouverture sera présidée par le/la Président(e) du Bureau sortant du Comité d'experts, jusqu'à l'élection du nouveau Bureau. Des déclarations d'ouverture seront prononcées par le/la Président(e) du Bureau sortant, par le Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'appui aux programmes ou la Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), et par un(e) représentant(e) du Gouvernement éthiopien.

2. Élection du Bureau, et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**Documentation**

Ordre du jour provisoire	(E/ECA/COE/43/1)
Ordre du jour provisoire annoté	(E/ECA/COE/43/2)
Projet de programme de travail	(E/ECA/COE/43/3)

La composition du nouveau Bureau sera annoncée à l'issue de consultations. Le Bureau se composera de cinq membres : un président, trois vice-présidents et un rapporteur, élus conformément au principe d'une représentation géographique équitable. La composition du Bureau des sessions précédentes figure dans l'annexe jointe au présent document. Après avoir fait une brève déclaration, le/la nouveau(elle) Président(e) présidera le reste des travaux. Comme lors des réunions précédentes, le Comité d'experts pourra décider de créer un groupe de travail spécial pour aider à la compilation du projet de rapport et à la formulation des projets de résolution. Ce groupe de travail sera composé de dix membres, soit deux membres de chacun des cinq groupes sous-régionaux, qui sont normalement issus du Bureau sortant et du nouveau Bureau. Le groupe de travail sera présidé par le/la Premier(ère) Vice-Président(e) du

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 février 2025).

** E/ECA/COE/43/1.



Bureau. Le Comité d'experts sera ensuite invité à examiner et adopter l'ordre du jour et le programme de travail provisoires, qui pourront être amendés si nécessaire.

3. Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

Documentation

Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (E/ECA/COE/43/4)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, un(e) représentant(e) du secrétariat présentera un rapport sur l'évolution économique et sociale en Afrique en 2024, mettant en lumière les faits récents survenus dans l'économie mondiale et leurs conséquences pour l'Afrique. La présentation sera suivie d'un débat général sur les grandes questions d'orientation et les recommandations qui auront été mises en avant dans le rapport.

4. Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique

Documentation

Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique (E/ECA/COE/43/5)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, un(e) représentant(e) du secrétariat présentera un rapport intérimaire sur l'état de l'intégration régionale en Afrique, faisant ressortir les principaux défis et contraintes. L'introduction sera suivie d'une discussion générale sur les questions importantes portées à l'attention du Comité d'experts par le secrétariat.

5. Présentation du thème de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique

Documentation

Document thématique : Faire progresser la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices (E/ECA/COE/43/6-E/ECA/CM/57/4)

Un(e) représentant(e) du secrétariat fera un bref exposé pour présenter le thème de la cinquante-septième session, « Faire progresser la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices ». Le document thématique et la présentation aborderont également les questions de la numérisation, de la technologie et de la transformation énergétique. La présentation sera suivie d'un débat général.

6. Questions statutaires :

Au titre de ce point de l'ordre du jour, des représentants du secrétariat présenteront des rapports établis sur diverses questions statutaires relatives aux activités de la CEA et à celles de ses organes subsidiaires. Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner et proposer des recommandations à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, afin que celle-ci donne des orientations et prenne des mesures supplémentaires, le cas échéant. En 2025, les rapports statutaires ci-après seront portés à l'attention du Comité d'experts :

a) **Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique (couvrant la période allant de mars 2024 à février 2025)**

Documentation

Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique (couvrant la période allant de mars 2024 à février 2025) (E/ECA/COE/43/7)

Le rapport contient les points saillants relatifs aux principales réalisations de la CEA au cours de la période considérée, de mars 2024 à février 2025, ainsi qu'un aperçu synoptique des principaux événements et activités entreprises en réponse au vaste mandat de la CEA, qui est de favoriser le développement économique et social en Afrique.

Le Comité d'experts sera invité à examiner le rapport pour donner des orientations et faire des observations sur les activités du secrétariat.

b) **Rapport sur la suite donnée aux résolutions issues de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique**

Documentation

Rapport sur la suite donnée aux résolutions issues de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (E/ECA/COE/43/8)

Le document contient des résumés des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions suivantes adoptées par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique lors de la cinquante-sixième session de la Commission :

- i) Résolution 2024/1 : Le renforcement de la coopération fiscale pour une meilleure mobilisation des ressources nationales ;
- ii) Résolution 2024/2 : Le plan-programme et le budget-programme pour 2025 ;
- iii) Résolution 2024/3 : La réorganisation des activités de la Commission économique pour l'Afrique ;
- iv) Résolution 2024/4 : L'optimisation des régimes fiscaux africains applicables aux technologies de l'information et des communications pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Il appartiendra aux membres du Comité d'experts d'examiner les progrès réalisés et de fournir au secrétariat des orientations complémentaires relatives à la mise en œuvre des résolutions susmentionnées.

c) **Rapport du Forum régional africain pour le développement durable sur sa dixième session et ses activités de suivi**

Documentation

Rapport du Forum régional africain pour le développement durable sur sa dixième session et ses activités de suivi (E/ECA/COE/43/9)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport du Forum régional africain pour le développement durable sur sa dixième session et ses activités de suivi. Il souhaitera peut-être également examiner les questions appelant une action ou portées à son attention, y compris les messages clés communiqués au cours de la dixième session, et donner au secrétariat des orientations sur les travaux futurs du Forum.

d) Rapport sur l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Documentation

Rapport sur l'appui des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/ECA/COE/43/10)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur l'appui des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et donner au secrétariat des orientations sur les futures activités à cet égard.

e) Projets de plan-programme et de budget-programme pour 2026

Documentation

Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme en 2024 : résumé et projet de budget-programme pour 2026 (E/ECA/COE/43/11)

Le rapport se compose des éléments suivants :

- i) Un résumé du projet de plan-programme de la CEA pour 2026 ;
- ii) Un résumé du projet de budget-programme de la CEA pour 2026.

Les deux sections du rapport seront présentées séparément, l'une après l'autre. Le Comité d'experts sera invité à prendre acte du rapport, en vue de l'approbation des projets de plan-programme et de budget-programme.

f) Rapports sur les travaux des organes subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique

Documentation

Rapport de la deuxième réunion du Comité de la gouvernance économique (E/ECA/COE/43/12)

Rapport de la Commission africaine de statistique sur les travaux de sa neuvième session (E/ECA/COE/43/13)

Rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification (E/ECA/COE/43/14)

Rapport des comités intergouvernementaux de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest sur les travaux de leur troisième session conjointe (E/ECA/COE/43/15)

Rapport des comités intergouvernementaux de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique centrale et pour l'Afrique de l'Est sur les travaux de leur troisième session conjointe (E/ECA/COE/43/16)

Rapport de la trentième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique australe (E/ECA/COE/43/17)

Exposé oral sur les réunions sous-régionales préparatoires à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner les rapports des organes subsidiaires de la CEA. Il souhaitera peut-être aussi examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, y compris les résolutions, et donner au secrétariat des orientations sur les futures activités des organes subsidiaires.

g) Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 (E/ECA/COE/43/18)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur le Programme d'action de Vienne dans le contexte africain. Il souhaitera peut-être aussi examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, y compris les résolutions, telles qu'elles sont exposées dans le rapport, et donner au secrétariat des orientations supplémentaires.

h) Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés : rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires en Afrique

Documentation

Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés : rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires en Afrique (E/ECA/COE/43/19)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés d'Afrique. Il souhaitera peut-être aussi examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, y compris les résolutions, telles qu'elles sont exposées dans le rapport, et donner au secrétariat des orientations supplémentaires.

7. Date, lieu et thème de la cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique

Documentation

Date, lieu et thème de la cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique (E/ECA/COE/43/20)

La cinquante-huitième session de la Commission se tiendra au/en [membre de la CEA] en mars 2026, à moins que la Conférence des ministres n'en décide autrement.

Le Comité d'experts souhaitera peut-être aussi examiner le thème proposé par le secrétariat pour la cinquante-huitième session et formuler des observations à cet égard, en vue de l'entériner pour qu'il soit soumis à l'approbation de la Conférence des ministres.

8. Questions diverses

Le Comité d'experts pourra soulever d'autres questions non couvertes dans les points d'ordre du jour énumérés ci-dessus.

9. Examen et adoption du rapport du Comité d'experts, et examen des recommandations et des projets de résolution

Le Comité d'experts examinera et adoptera le rapport de sa réunion, dans lequel seront exposées les principales recommandations et les projets de résolution élaborés sur la base des questions examinées et des conclusions auxquelles les

participants sont parvenus. Le rapport sera ensuite soumis à la Conférence des ministres pour examen.

10. Clôture de la quarante-troisième réunion du Comité d'experts

Un(e) représentant(e) du secrétariat fera une brève déclaration de clôture. Le/La Président(e) du Bureau du Comité d'experts fera une synthèse des principaux résultats des débats et déclarera la réunion close.

Annexe

Composition du Bureau de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, élu lors des précédentes sessions de la Commission économique pour l'Afrique

<i>Année (Lieu)</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
2001 (Alger)	Algérie (AN)	République-Unie de Tanzanie (AE)	Gabon (AC)	Mali (AO)	Afrique du Sud (AA)
2002 (Johannesburg)	Afrique du Sud (AA)	Cameroun (AC)	Ghana (AO)	Kenya (AE)	Soudan (AN)
2003 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (AA)	Cameroun (AC)	Ghana (AO)	Kenya (AE)	Soudan (AN)
2004 (Kampala)	Ouganda (AE)	Niger (AO)	Mauritanie (AN)	Guinée équatoriale (AC)	Zambie (AA)
2005 (Abuja)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Égypte (AN)	Congo (AC)	Lesotho (AA)	Éthiopie (AE)
2006 (Ouagadougou)	Burkina Faso (AO)	Congo (AC)	Libye (AN)	Burundi (AE)	Swaziland (AA)
2007 (Addis-Abeba)	Éthiopie (AE)	Swaziland (AA)	Cameroun (AC)	Tunisie (AN)	Libéria (AO)
2008 (Addis-Abeba)	Éthiopie (AE)	Tchad (AC)	Algérie (AN)	Côte d'Ivoire (AO)	Swaziland (AA)
2009 (Le Caire)	Égypte (AN)	Tchad (AC)	Zimbabwe (AA)	Bénin (AO)	Kenya (AE)
2010 (Lilongwe)	Malawi (AA)	Sierra Leone (AO)	Rwanda (AE)	Cameroun (AC)	Maroc (AN)
2011 (Addis-Abeba)	Guinée (AO)	Rwanda (AE)	République centrafricaine (AC)	Mauritanie (AN)	Malawi (AA)
2012 (Addis-Abeba)	Gabon (AC)	Libye (AN)	Swaziland (AA)	Érythrée (AE)	Côte d'Ivoire (AO)
2013 (Abidjan)	Côte d'Ivoire (AO)	Kenya (AE)	Algérie (AN)	Lesotho (AA)	Cameroun (AC)
2014 (Abuja)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Mauritanie (AN)	Malawi (AA)	Guinée équatoriale (AC)	République-Unie de Tanzanie (AE)

2015 (Addis-Abeba)	République- Unie de Tanzanie (AE)	Égypte (AN)	Gabon (AC)	Afrique du Sud (AA)	Guinée (AO)
2016 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (AA)	République démocratique du Congo (AC)	Algérie (AN)	Côte d'Ivoire (AO)	Ouganda (AE)
2017 (Dakar)	Sénégal (AO)	Vacant (AN)	Tchad (AC)	Kenya (AE)	Afrique du Sud (AA)
2018 (Addis-Abeba)	Soudan (AN)	Guinée équatoriale (AC)	Éthiopie (AE)	Lesotho (AA)	Sénégal (AO)
2019 (Marrakech)	Maroc (AN)	Éthiopie (AE)	Zambie (AA)	Togo (AO)	Guinée équatoriale (AC)
2020 (en ligne)	Maroc (AN)	Éthiopie (AE)	Zambie (AA)	Togo (AO)	Guinée équatoriale (AC)
2021 (Addis-Abeba)	Guinée équatoriale (AC)	Madagascar (AE)	Zambie (AA)	Sierra Leone (AO)	Maroc (AN)
2022 (Dakar)	Sénégal (AO)	Madagascar (AE)	Zimbabwe (AA)	Vacant (AN)	Guinée équatoriale (AC)
2023 (Addis-Abeba)	Ouganda (AE)	Afrique du Sud (AA)	Maroc (AN)	Guinée équatoriale (AC)	Sénégal (AO)
2024 [Victoria Falls (Zimbabwe)]	Zimbabwe (AA)	Égypte (AN)	Vacant (AC)	Côte d'Ivoire (AO)	Ouganda (AE)

Abréviations : AC : Afrique centrale ; AE : Afrique de l'Est ; AN : Afrique du Nord ; AA : Afrique australe ; AO : Afrique de l'Ouest.